

La **Plateforme des ONG françaises pour la Palestine**, créée en 1993, est un réseau de **40** organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens.

N° 64 // HIVER 2019

Palestine, le temps presse. Pour le droit et la justice, la France doit passer aux actes !

70 ans après le nettoyage ethnique du peuple palestinien (la Nakba), 2019 s'ouvre sur des perspectives inquiétantes, sur le terrain et au niveau politique.

Sur le terrain, la répression meurtrière contre les manifestants civils de la bande de Gaza, sous blocus illégal, ne se relâche pas. La situation sanitaire et humanitaire y est catastrophique. En Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, on observe une colonisation et une annexion croissantes, des violences de colons ou de l'armée, des démolitions d'habitations, des arrestations massives. 6 000 Palestiniens, y compris des enfants et des élus, sont emprisonnés pour des raisons politiques. Nombreuses sont les entraves à la circulation des biens et des personnes pour accéder aux champs, à la mer, aux lieux de soins et d'éducation, aux commerces. En Cisjordanie comme à Gaza, les Palestiniens sont privés des droits fondamentaux que leur garantit le droit international. La désunion palestinienne qui perdure est pour eux un autre facteur de grave préoccupation. Au niveau politique, Donald Trump s'attaque tous azimuts au droit international, qu'il s'agisse de la "reconnaissance" de Jérusalem comme capitale d'Israël ou des attaques contre l'UNRWA, l'agence des Nations unies dédiée aux 7 millions de réfugiés palestiniens. Trump fait primer la force de l'occupation sur la justice et le droit, incité à le faire par le Premier ministre israélien et son gouvernement d'extrême droite.



Visite du Consul de France à Jérusalem et du groupe d'amitié France-Palestine du Sénat à Khan al Ahmar menacé de démolition
(Source : Twitter)

Cette atteinte majeure au droit se double d'attaques contre les libertés. Contre le mouvement de solidarité aux Etats-Unis où toute critique d'Israël devient légalement condamnable, en Israël où les anticolonialistes sont soumis à de terribles pressions, et en Europe. En France les autorités refusent de différencier entre critique d'une politique coloniale qui opère en contravention constante du droit - dont la France est garante - et antisémitisme. L'influence du CRIF - officine qui prétend parler au nom des juifs de France et qui relaie systématiquement le discours israélien - est avérée. Cette immixtion est grave. Le CRIF se permet ainsi de demander la déprogrammation d'un documentaire critique d'Israël sur une chaîne nationale, s'oppose à la remise du prix des droits de l'Homme de la République à deux ONG, palestinienne et israélienne... La France et l'Europe ne doivent pas s'aligner sur les volontés d'Israël, puissance occupante et colonisatrice.

Mais ce sombre tableau s'éclaire à la lumière de l'engagement grandissant des peuples, de millions de citoyens du monde, en faveur du droit et de la justice. Avec des victoires citoyennes, comme autrefois en Afrique du Sud. L'apartheid qui frappe le peuple palestinien, aggravé depuis l'adoption le 19 juillet de la loi sur "l'Etat-nation du peuple juif", est peut être différent, mais pour l'évêque sud-africain Desmond Tutu il est pire encore en Palestine. Les peuples ont contribué à mettre à bas l'apartheid d'Afrique du Sud. Il leur appartient d'en faire de même et de faire pression sur leurs dirigeants pour imposer enfin le droit pour la Palestine et son peuple //

Claude Léostic, présidente jusqu'en décembre 2018,
François Leroux, nouveau président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

NGO Monitor : un “institut de recherche” pas si indépendant

NGO Monitor est une organisation israélienne disant “promouvoir la transparence des ONG se revendiquant défendre les droits de l’Homme, particulièrement dans le contexte du conflit israélo-arabe”. En réalité, depuis plus de 15 ans, elle s’acharne à délégitimer les ONG qui défendent les droits des Palestiniens et critiquent l’occupation israélienne. Un collectif israélien, le Policy Working Group, dévoile les méthodes douteuses, le manque de transparence et de sérieux de cette organisation, ainsi que ses liens avec le gouvernement de B. Netanyahu qui la rendent tout sauf “non partisane et indépendante” comme elle le prétend.

En septembre 2018, le Policy Working Group (PWG) publie le rapport “NGO Monitor : Shrinking space – Diffamation des organisations des droits de l’Homme critiques de l’occupation israélienne”, pour mettre un terme aux nuisances de cette organisation. “En tant qu’organisation dont le but est de surveiller les autres, NGO Monitor a jusqu’à maintenant été fort peu surveillée elle-même. Il est temps d’y remédier” constatent les auteurs. Pourquoi est-ce nécessaire ? Parce qu’à travers des accusations dénuées de tout fondement, NGO Monitor vise l’opinion publique mais surtout les bailleurs des ONG qui défendent les droits des Palestiniens. L’objectif est de mettre fin aux financements de ces ONG et ainsi menacer leur existence même. Les associations françaises ne sont pas épargnées par NGO Monitor qui publie régulièrement des articles diffamants à leur encontre et utilise la voie parlementaire pour faire passer ses messages.

Dans un contexte où l’occupation israélienne se durcit, la colonisation s’accroît et les crimes de guerre se multiplient, le gouvernement israélien doit redoubler d’efforts pour blanchir son image, y compris en faisant taire les critiques. Il le fait notamment à travers des groupes dits indépendants mais en réalité liés au gouvernement et défendant son agenda politique, tels que NGO monitor. C’est ce que démontre le rapport. Sont également mis en évidence le manque de crédibilité de NGO Monitor du fait de sa sélectivité, de sa partialité, son opacité, sa recherche défectueuse et ses allégations infondées. Ilan Baruch, ancien diplomate et Président du PWG, et Jessica Montell, Directrice de l’organisation israélienne de défense des droits de l’Homme HaMoked et membre du PWG, ont participé à la rédaction du rapport. Ils en expliquent les objectifs.

J. Montell :

Le principal contexte de ce travail est l’occupation prolongée d’Israël, ses conséquences sur les Palestiniens et le fait que les voix progressistes préoccupées par ces violations du droit sont attaquées par le gouvernement israélien qui cherche à les délégitimer et par des groupes “non-gouvernementaux” de l’extrême-droite nationaliste tels que NGO Monitor. Si cette dynamique répressive est inhérente à l’occupation, elle s’est intensifiée ces dernières années et les organisations israéliennes et palestiniennes doivent faire face à de nouveaux défis et obstacles. C’est le cas également d’organisations et d’individus dans le monde entier. On les dissuade de s’engager et de dénoncer les violations du droit. Pour nous, il était important de montrer l’hypocrisie de NGO Monitor qui présente son travail comme un gage de transparence et d’objectivité. Toute critique des organisations de droits de l’Homme a pour but de réduire au silence la critique même des violations des droits. Le principal message du rapport est que ces efforts sont le fait d’organisations qui ont un programme politique très clair et aligné sur celui du gouvernement israélien, promouvant l’occupation et les politiques de l’extrême-droite nationaliste.

I. Baruch :

Le gouvernement israélien a cessé de prétendre que l’occupation était temporaire et durerait jusqu’à ce qu’un compromis soit trouvé entre les deux parties. La philosophie derrière la position israélienne est : “nous sommes ici pour un conflit éternel”. Le gouvernement a poussé cette trajectoire si loin qu’il a établi un lien d’exclusivité avec la terre et les Palestiniens sont juste une “large communauté en résidence sur la terre juive”, une expression que B. Netanyahu a utilisée dans un dis-

cours en juin 2009. C’est également ce qui ressort de la loi sur l’Etat-nation adoptée en juillet 2018. Nous poussons donc pour un changement de trajectoire de la politique israélienne et nous pensons que notre tâche la plus urgente est d’attirer l’attention de la communauté internationale à tous les niveaux, sur ce qui se passe à Gaza – la manière dont les manifestants palestiniens sont traités – en Cisjordanie ou à Jérusalem-Est.

Qu’attendez-vous des leaders européens ?

J. Montell : Israël profite d’une relation très proche avec l’Europe, basée sur des valeurs démocratiques partagées. Qu’il s’agisse de l’occupation, du traitement des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza ou de la loi sur l’Etat nation, la France et l’Europe doivent clairement signifier à Israël que ses politiques contredisent les valeurs partagées par l’Europe et que leur relation requiert que le gouvernement israélien respecte les droits de l’Homme.

L’une des préoccupations actuelles de Netanyahu est de cibler les financements européens d’organisations de droits de l’Homme comme si il n’était pas légitime de les soutenir et comme si cela interférerait dans les affaires internes d’Israël. La réponse de la France et de l’Europe devrait être catégorique : il n’y a rien d’illégitime à ce soutien qui est attendu d’une démocratie engagée dans la promotion de la paix. Et il est d’autant plus légitime du fait de l’étroite relation que l’Europe entretient avec Israël. En signant un accord d’association avec l’UE, Israël s’est engagé au respect des droits de l’Homme. C’est un point sur lequel la France et les autres Etats membres doivent insister fermement.



Policy Working Group (PWG) :

Collectif d’anciens diplomates, universitaires et autres experts israéliens qui œuvrent en faveur de la solution à deux Etats et mène des activités de défense de la société civile en Israël contre l’incitation à la violence, la législation antidémocratique promue par le gouvernement israélien et l’entreprise de diffamation des organisations qui lui sont affiliées, en Israël et à l’étranger, lesquelles minent la liberté d’expression et d’association et cherchent à étouffer tout discours critique envers le gouvernement.

I. Baruch :

Nous devons gérer cette situation avec urgence car Israël a les mains libres pour transformer la Cisjordanie au point que la solution à deux Etats ne pourra plus s’appliquer. D’une certaine manière, Israël est en train de créer le prochain conflit du Moyen-Orient, et l’Europe, par une vision à court-terme, permet à ce conflit d’éclater en refusant de reconnaître les violations graves des droits de l’Homme commises par Israël et d’agir en conséquence. Il y a un cas où la société civile et la communauté internationale se sont soulevées pour dire stop à Israël : Khan Al Ahmar. Mais les violations sont observées à une très grande échelle aussi dans les

collines du sud d’Hébron, dans la vallée du Jourdain, pratiquement partout. Il y a une intention claire derrière les activités de colonisation qui s’accroissent de manière exponentielle. L’Europe parle de plus en plus de technologies, d’agriculture et de développement économique avec Israël, et de moins en moins des principes démocratiques. Il est de notre responsabilité de demander aux gouvernements européens, aux parlementaires, a minima de se positionner sur la Palestine et Israël. Il faut cesser de brandir la question de l’antisémitisme ou de la sécurité qui est devenue une religion en Israël. Notre sécurité sera pleinement réalisée lorsque nous

HaMoked - Center for the Defence of the Individual :

ONG israélienne travaillant sur la liberté de mouvement (rassemblements familiaux, entrées/sorties à Gaza, check-points...), le statut de résident à Jérusalem-Est (réunifications de familles, enregistrement des enfants, révocations de statuts...), les démolitions punitives, les droits des détenus (conditions d’incarcération, droits de visite, torture) ou encore la question de retour aux familles des défunts palestiniens retenus par Israël. Elle effectue un travail de recherche, d’aide juridique et de plaidoyer.

aurons transformé la nature de notre relation avec les Palestiniens. Une fois qu’ils seront traités avec dignité, respect et égalité, il y aura une ouverture pour transformer notre situation.

J. Montell :

Nous savons que le gouvernement israélien manipule les dénonciations d’antisémitisme pour réduire au silence les critiques et c’est très dangereux car l’antisémitisme est réel. Or, troubler la distinction entre la critique et l’antisémitisme, c’est desservir la lutte contre l’antisémitisme.

Lire le résumé exécutif du rapport en français : <http://bit.ly/ngomonitor>

Redéfinir l'antisémitisme pour faire taire les défenseurs des droits des Palestiniens



Katharina Von Schnurbein, coordinatrice européenne pour la lutte contre l'antisémitisme et Ronald S. Lauder, Président du Congrès juif mondial, crédit Commission européenne (Source : Twitter)

Parmi les outils visant à criminaliser les défenseurs des droits des Palestiniens : la "définition de travail de l'antisémitisme de l'IHRA". Cette définition a été incluse dans la Déclaration du Conseil de l'Union européenne du 14 décembre 2018 qui recommande aux Etats membres de l'adopter dans une stratégie globale de lutte contre l'antisémitisme. En réalité, elle a un but tout autre.

L'histoire de cette définition commence aux Etats-Unis au début des années 2000, au sein de lobbys promouvant les intérêts du gouvernement israélien tels que l'American Jewish Committee et le Jerusalem Center for Public Affairs. Ils participent à la rédaction et la promotion de la définition pour l'utiliser comme outil dans une stratégie de séduction des institutions européennes et donc de suppression des discours critiques de l'Etat d'Israël.

Comment procéder ? D'abord, énoncer une définition vague : "l'antisémitisme est une certaine perception des juifs qui pourrait s'exprimer à travers la haine envers les juifs"

Puis l'accompagner d'exemples de manifestation d'antisémitisme incluant la critique de l'Etat d'Israël et ainsi introduits : "ces manifestations peuvent inclure le ciblage de l'Etat d'Israël".

Ces organisations se sont ensuite rapprochées d'institutions européennes pour les pousser à endosser la définition. Dans un premier temps, l'EUMC (European Monitoring Center on Racism and Xenophobia) la publie sur son site Internet. En 2013, l'organisation, devenue Agence des Droits Fondamentaux de l'UE, retire de son site la définition, présentée à l'époque comme "définition de travail de l'antisémitisme de l'EUMC", à cause de sa nature problématique.

Les lobbys se tournent alors vers l'IHRA (Alliance Internationale pour le Souvenir de l'Holocauste). Celle-ci adopte en 2016 la "définition de travail de l'antisémitisme" qu'elle précise comme étant non contraignante. Elle est citée dans le communiqué de presse de l'IHRA dans un encadré en gras et suivie par les exemples. Depuis, les Etats et toutes sortes d'institutions sont également poussés à adopter cette dite "définition de l'IHRA" élargie, c'est-à-dire avec ses exemples, et qui se voudrait être une référence universelle.

Seulement, alors qu'elle est censée être non-contraignante juridiquement, des dizaines d'événements de solidarité avec la Palestine ont déjà été annulés sur le seul fondement de la définition en Allemagne et au Royaume-Uni. Sept autres membres

de l'UE et la Macédoine l'ont adoptée, les Etats-Unis également, ainsi que des partis politiques, universités, autorités locales. Au niveau européen, la Commission promet la définition sur son site Internet et le Parlement a adopté une résolution (non contraignante), en 2017, appelant les Etats membres à adopter "la définition de l'IHRA". Enfin, le Conseil de l'UE a approuvé une déclaration demandant également aux Etats de l'adopter en 2018.

Plusieurs juristes ont averti des risques pour la liberté d'expression d'adopter la définition avec ses exemples. La Commission nationale consultative sur les droits de l'Homme a recommandé, dans son rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie 2017, de ne pas adopter la définition pour plusieurs raisons. 40 organisations juives ont récemment publié un appel demandant aux gouvernements de ne pas l'adopter, son but étant de "faire l'amalgame entre la critique légitime de l'Etat d'Israël ou la défense des droits des Palestiniens et l'antisémitisme, et ainsi supprimer ces derniers."

La France n'a pas adopté la définition. Néanmoins, elle ne s'est pas opposée à la recommandation d'adoption au sein de Conseil européen et les pressions sont fortes. Elle doit maintenir ce cap pour protéger la liberté d'expression //

POUR EN SAVOIR + :
www.eccpalestine.org

INFOS PALESTINE N° 64 - DIRECTEUR DE PUBLICATION : François Leroux - **COMITÉ DE RÉDACTION :** François Leroux, Claude Léostic, AFPS, Cimade, LDH.

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

14, passage Dubail, 75010 Paris | Tel. : 01 40 36 41 46 | contact@plateforme-palestine.org | www.plateforme-palestine.org

MEMBRES : Amani // Artisans du Monde (Fédération) // Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) // Association France Palestine Solidarité (AFPS) // Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF) // Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM) // Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa) // Chrétiens de la Méditerranée // Cimade // Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) // Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire) // Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO) // Comité Gaza Jérusalem Méditerranée // Comité Palestine Israël 44-49 // Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES) Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) // HumaniTerre // Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH) // Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFFL) // Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) // Mouvement de la Paix // Mouvement International de la Réconciliation (MIR) // Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN) // Pax Christi France // Secours Catholique - Caritas France // Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI) // Union Juive Française pour la Paix (UJFP)

MEMBRES OBSERVATEURS : Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH) // Amnesty International France // Association "Pour Jérusalem" // Association française de soutien aux réfugiés du Liban (Afran Saurel) // Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) // Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine // Fédération Nationale des Francas // Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC) // Handicap International Médecins du Monde - France (MDM-France) // PalMed France // Première Urgence Internationale (PUJ) // Réseau d'information pour le développement et la solidarité internationale (RITIMO)